Envoyé en préfecture le 02/02/2026
Reçu en préfecture le 02/02/2026
Publié le
ID : 022-212203053-20260127-DELIB20260104-DE

Département
des Côtes D'Armor

Arrondissement de
DINAN

COMMUNE DE
SAINT-JOUAN DE L'ISLE

Nombre de Membres :
- en exercice : 11
- présents : 8
- représentés : 0
- votants : 8
- abstention : 0

Date de convocation :
22/01/2026

Affichage de la liste des délibérations :
29/01/2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE

SAINT-JOUAN DE L'ISLE

* *

Séance du 27 janvier 2026

L'an deux mille vingt-six, le 27 janvier à vingt heures. Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur COUPU Gilles, Maire.

Présents : COUPU Gilles, THEBAULT Huguette, MAILLARD Laurent, JUGUET Claude, BOUGAULT Nadège, LEBRETON Mickaël, REHEL Pascal, LECHEVESTRIER Pierre.
Pouvoirs : ∅
Absent excusé : ROZIER Antoine
Absente : BLANCHET LEFAIX Delphine, SAUDRAIS Gaylord.
Secrétaire de séance : BOUGAULT Nadège

DELIB 2026/01/04 – DEVIS MATERIEL TECHNIQUE

L'agent technique a besoin d'une meuleuse.
Monsieur le Maire a fait réaliser un devis à l'entreprise CQM située à Broons. Ce devis est d'un montant de 209.74€ HT soit 251.69€ TTC. Ce devis comprend la meuleuse, 10 disques métal et un disque béton. Elle ne comprend pas de batterie ni de chargeur puisque l'agent dispose déjà de ces fournitures avec d'autres équipements de la même marque.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide et vote à l'unanimité :

- D'accepter le devis de l'entreprise CQM pour un montant de 209.74€ HT soit 251.69€ TTC.
- D'enregistrer cette dépense en investissement.

BOUGAULT Nadège,
Secrétaire de séance

Gilles COUPU,
Maire,

MAIRIE de St-JOUAN-de-L'ISLE 22350 Côtes d'Armor